



MISSION BRAUN ET RENFORTS INFIRMIERS POURQUOI IL FAUT QUE ÇA MARCHE !



URPS
Infirmiers Libéraux
Occitanie

SUIVEZ, PARTAGEZ,
COMMENTEZ

ET VIVONS ENSEMBLE
L'ACTUALITÉ DE L'URPS
SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

urpsinfirmiers-occitanie.fr



Conception et réalisation : Héméra studio - www.hemerastudio.fr - © Séverine Lavysky



ÉDITO

Carole Lamotte
Présidente de l'URPS
Infirmiers Libéraux d'Occitanie

Courage ? Courage !

Le courage n'est rien sans la réflexion, disait Euripide. « *Il n'est rien sans sagesse* », répétait Walter Disney. « *Et il ne se laisse jamais abattre* », nous enseigne Fénelon. Combien de fois n'ai-je pas songé à ma propre définition du courage sans réussir à m'accorder sur les quelques mots qui pourraient résumer ma pensée ? Peut-être que si j'hésite encore, c'est parce qu'à mes yeux, le courage revêt une signification bien singulière pour chacun d'entre nous. Pour certains, il signifie en effet de se lever chaque matin et de ranger au placard ses problèmes personnels pour offrir aux autres le meilleur de soi-même. Pour d'autres, il prend aussi, parfois, la forme d'un combat syndical ou corporatiste sur le champ de bataille des idées. Je remercie et félicite en cela chacun des élus de notre Union. Enfin, pour quelques-uns, comme moi, il revient aussi à accepter que patience et longueur de temps font mieux que force ni que rage. C'est un vrai travail au quotidien, mais c'est aussi là que se trouve la raison de ma détermination. Comme vous, « *je veux que ça bouge* », comme

vous je trépigne parfois d'impatience, comme vous j'exulte quand on avance, ensemble, au service d'un projet commun... Et comme vous, j'enrage quand on patine. Mais comme vous, j'en reviens à la même conclusion : il nous faut prendre notre courage à deux mains et ne jamais renoncer. Ainsi, chaque matin, au service de la profession comme de mes patients, je remplis mon esprit de ce carburant essentiel, l'espoir. Quand on y pense, la meilleure définition du courage ne serait-elle pas la capacité d'agir, porté par ce sentiment imperceptible mais pourtant si palpable ? Grâce à lui, nous avons soulevé des montagnes, trouvé des remèdes, soulagé des souffrances et souvent mis un coup de pied dans la fourmilière. Il nous permet autant de regarder dans le rétroviseur avec fierté que d'envisager l'avenir avec optimisme. Ce nouveau numéro d'ILOMAG est brodé d'espoir, de belles histoires et nous prouve encore que les IDEL n'en manquent pas, de courage !

À toutes et à tous, de la part de tous les élus, je souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une belle année 2023.

“
L'espoir, un
carburant
essentiel
”

NEWS

En bref #05
Infos clés

#06
L'info à la loupe



ACTEUR DU QUOTIDIEN

#10
Témoignage
"Le diabète,
un challenge
au quotidien"

#16
Dossier
Les IDEL en renfort
Pourquoi ça doit
marcher !



L'URPS
AU QUOTIDIEN

#26
Réseaux
Lutte contre
la solitude : les
contacts en région



#28
L'URPS relance les
appels à projets

#30
Question pratique
Risques profession-
nels : libérer la parole



AGENDA

#34
Vos événements
en Occitanie



285, rue Alfred Nobel
34000 Montpellier
Tél. 04 67 69 67 58
contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr

Antenne de Toulouse
Toulouse Espaces Affaires
41 rue de la Découverte
31670 Labège
Tél. 05 62 83 50 76

Un magazine de l'URPS

Infirmiers Libéraux d'Occitanie.

Édition : Décembre 2022 - Numéro : 18

Directrice de publication : Carole Lamotte

Rédaction : URPS IDEL Occitanie

Direction artistique et réalisation maquette : Héméra Studio

Imprimerie : IMP'ACT Imprimerie.

3114

Le numéro à connaître

Dans le cadre de la politique nationale prévention du suicide, un numéro unique le "3114" a ouvert il y a un tout petit peu plus d'un an (le 1^{er} octobre 2021). Le 3114 a pour vocation d'être une ligne de recours pour les personnes en souffrance et/ou concernées par la problématique du suicide. Accessible à tous, elle est gratuite et les répondants sont des infirmiers et des psychologues. Le centre de Montpellier reçoit en journée des appels de toute l'Occitanie et PACA (le centre de Marseille n'ayant pas encore ouvert) et fait partie des trois centres fonctionnant 24h/24. ///

Plus d'infos sur 3114.fr



FORAITS BSI DÈS 85 ANS !

Depuis le 5 septembre dernier, la facturation des soins infirmiers en forfaits bilan de soins infirmiers (BSI) est étendue aux soins dispensés aux patients dépendants âgés de 85 ans et plus. Pour rappel : avant cette date, les nouveaux forfaits BSI n'étaient applicables qu'aux patients dépendants âgés de 90 ans et plus. Pour les patients dépendants de moins de 85 ans, les règles de facturation du BSI et des actes liés à la dépendance restent inchangées.

Par ailleurs :

- L'outil BSI affichera automatiquement le niveau du forfait journalier à facturer à l'Assurance Maladie en fonction des interventions saisies dans le volet médical de l'outil BSI (forfaits BSA/BSB/BSC).
- Les déplacements réalisés au titre d'une séquence de soins pour dépendance sont facturés en IFI (+/- IK).
- Les actes techniques (ceux autorisés en plus du forfait BSI) réalisés au cours d'une séquence de soins pour dépendance sont facturés en AMX. ///





PIQÛRE DE RAPPEL ET PRÉCISIONS D'USAGE

Nous l'évoquions déjà dans le dernier numéro d'ILOMAG, mais la campagne vaccinale anti-grippale en cours ne doit pas nous faire oublier que depuis le 24 avril 2022, les infirmiers peuvent administrer 15 vaccins aux personnes de plus de 16 ans sans prescription médicale préalable ! Pour ne pas les citer : grippe saisonnière, diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, papillomavirus humains, infections invasives à pneumocoque, hépatite A et B, méningocoques (A, B, C, Y et W) et rage.

Précision méthodologique

- ➔ L'infirmier inscrit dans le carnet de santé ou le carnet de vaccination et le dossier médical partagé de la personne vaccinée sur Mon espace Santé la dénomination du vaccin administré, la date de l'injection et son numéro de lot. À défaut, ce professionnel de santé délivre à la personne vaccinée une attestation de vaccination qui comporte ces informations.
- ➔ Si la personne vaccinée n'a pas de dossier médical partagé, et avec son consentement, le soignant transmet ces informations, par messagerie sécurisée, au médecin traitant de la personne vaccinée. ///

ETAT DES LIEUX DE LA PROFESSION POINT D'ÉTAPE

Au printemps dernier, vos élus URPS ont entrepris un chantier d'ampleur consistant à sonder la profession sur ses attentes et la réalité de son quotidien. Objectif : établir un état des lieux qui sera utile aux membres de notre Union pour mieux défendre vos intérêts et vous représenter en région. Vous pouvez encore participer. Vos élus procéderont ensuite à l'analyse des données et à un travail de synthèse permettant de dresser le portrait robot de l'IDEL en 2023 en Occitanie.



MÉTHODOLOGIE :

Pour participer, il suffit de flasher ce code avec l'appareil photo de votre Smartphone !



LE PRS 3 SERA COLLABORATIF OU NE SERA PAS



Même si elle restera vigilante sur l'évolution des discussions, notre URPS se félicite déjà de la dynamique engagée depuis quelques semaines maintenant, dans le cadre de l'écriture du futur Plan Régional de Santé (PRS 3) qui, rappelons-le, donnera les grandes orientations en matière d'accès au soin sur le territoire pour les 5 années à venir et définira de façon très précise le rôle de chacun.

Notamment sur le sujet du cancer, l'URPS travaille ainsi actuellement, en collaboration avec l'ARS, à établir des recommandations qui visent à replacer, comme cela était le cas auparavant, les infirmiers libéraux au cœur du dispositif de prise en charge, à domicile, des patients concernés. Injections, chimiothérapie... Sans remettre en cause

l'HAD toute entière, nous souhaitons retrouver notre rôle d'effecteurs de soin et faire valoir la compétence, mais aussi la volonté des infirmières de répondre à un besoin réel, exprimé par la population, de bénéficier d'un soin de qualité sans pour autant que celui-ci n'ait lieu dans un cadre "hospitalier" *stricto sensu*. Cette logique, qui se veut autant sociétale que sanitaire guide l'ensemble des travaux actuels et semble trouver un écho favorable chez le législateur, même s'il n'est pas toujours simple de s'accorder sur les prérogatives de chacun. Vos élus sont donc plus que jamais au travail avec, pour tous les sujets, ce même leitmotiv : faire reconnaître – et valoriser – la compétence et le savoir notamment organisationnel, des IDEL. ///

LA PROFESSION RASSEMBLÉE !

Temps fort de l'année 2022, notre grand forum annuel, qui se tenait à Toulouse le 24 novembre, puis à La Grande-Motte le 6 décembre dernier, fut l'occasion de rassembler à nouveau la profession autour d'un sujet d'actualité, le diabète, et plus largement, le savoir-faire infirmier en matière de maladies chroniques.

Chaque année en France, le diabète progresse et touche de nouveaux individus. On estimait d'ailleurs, fin 2020, à plus de 3,5 millions, le nombre de personnes traitées par médicament, soit 5,3 % de la population. Un chiffre alarmant, surtout si l'on considère la part des diabétiques qui s'ignorent... On sait, par contre, que les complications chroniques liées au diabète restent très fréquentes : plaies du pied, accident vasculaire cérébral, infarctus du myocarde, rétinopathie, néphropathie... Alors, comment développer une posture experte quand on est infirmier libéral et que l'on intervient au quotidien au chevet de nos patients ? Et quelles sont les nouveautés en la matière ? Voilà pour les questions qui auront guidé la 8^e édition de notre Grand forum régional. Les experts présents sur place n'auront pas manqué d'évoquer

en préambule les enjeux majeurs comme la prévention et le dépistage avant d'entrer dans le vif du sujet à travers des prises de parole (suivies d'échanges avec la salle) sur la physiopathologie du diabète, les pratiques de soins en 2022, la maladie à tous les stades de la vie, ou encore ses complications connues... D'une façon très cartésienne, les nouveautés en matière de coordination, de cotation / nomenclature et d'aides pour les patients en situation de précarité auront été aussi abordées sans tabou. Au final, on retiendra de ces deux journées la forte mobilisation des IDEL et la richesse des échanges qui leur offrent toute leur légitimité. L'ensemble des élus de l'URPS est ainsi heureux de vous donner rendez-vous l'année prochaine et vous offre de revenir sur les temps forts de cette journée grâce à ces quelques photos, capturées lors de l'édition toulousaine. ///

L'album dans son intégralité est à retrouver, lui, sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn) et en flashant ce QR code avec votre Smartphone



Crédits photos : © URPS / H.BREAMS

CÉLINE AVIGNON

Infirmière libérale
à Valergues Hérault



Engagée
et attentive
au quotidien

“FACE AU DIABÈTE IL Y A MILLE FAÇONS D’AGIR”

Il touche près de 4 millions de personnes en France et requiert une expertise d’autant plus poussée que ses causes, comme ses conséquences, sont multiples. Le diabète, “fléau chronique”, représente aussi pour nous soignants, un incroyable challenge : celui du dépistage, que nous sommes nombreux à prendre à bras le corps en Occitanie. Sur le terrain, retrouvons aujourd’hui Céline et Isabelle pour évoquer sans tabou ce sujet majeur de santé publique et illustrer quelques solutions mises en place pour y répondre.

Petites causes, grandes conséquences... « C’est l’effet papillon. Pourtant jolie comme expression... » Il y a fort à parier qu’à la lecture de ces quelques lignes, la mélodie de la célèbre chanson de Bénabar résonnera immédiatement dans votre tête. Mais vous souvenez-vous des paroles qui suivent ? Petit indice, elles mettent l’accent sur le poids de nos actes et s’achèvent texto par un avertissement : « *petites choses, dégâts IMMENSES* ». Voilà une introduction toute trouvée pour aborder le sujet de nos patients diabétiques pour qui, nous le savons, ni le refrain ni la mélodie ne risquent

de s’envoler d’un simple battement d’aile... Pire, à omettre de se dépister, à minimiser la situation ou à refuser d’admettre qu’un traitement est nécessaire, certains vont jusqu’à courir le risque de subir des revers bien plus graves...

Exemple avec ce septuagénaire que visite quotidiennement notre consœur Céline Avignon, installée à Valergues, près de Montpellier, dans l’Hérault. Ce patient, à qui un diabète de type 2 avait pourtant été diagnostiqué, refusait d’être suivi et accompagné dans l’observance de son traitement. Il s’était enfermé dans le déni. ...

“Le diabète, cela n’arrive pas qu’aux autres”

3 CHOSES À SAVOIR SUR LE DIABÈTE

#1 Le diabète est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes. À l'exception, toutefois, des territoires ultramarins où les femmes sont les plus touchées.

#2 Le diabète de type 2 est la forme la plus fréquente (plus de 90%), et survient essentiellement chez l'adulte, mais il peut apparaître également dès l'adolescence.

#3 Au cours de son évolution, le diabète peut engendrer de graves complications touchant le cœur, les vaisseaux sanguins, les yeux, les reins et les nerfs. Toutefois, un bon contrôle de la maladie peut permettre de réduire considérablement les risques de complications.

... Malheureusement, un changement anodin comme le renouvellement d'une paire de chaussures l'aura conduit, en seulement quelques semaines, à l'amputation. « Cela aurait pourtant pu être évité », estime Céline Avignon. Elle précise : « Tout est parti d'une simple ampoule au talon provoquée par le frottement du soulier neuf sur un pied rendu insensible par le diabète. Classique. Mais en refusant le suivi infirmier, une ostéite s'est déclarée, provoquant une infection grave que les antibiotiques n'auront pas suffi à endiguer... » Son obstination et son refus d'un soin ponctuel lui valent aujourd'hui trois visites quotidiennes et une mobilité grandement réduite.

LE DIABÈTE, UN SUJET TROP BANAL ?

« Il ne faut pas avoir peur des mots et faire entendre une fois pour toutes aux patients que le diabète, ce n'est pas une vilaine petite contrariété, mais une vraie maladie, qui concerne un nombre croissant de personnes, et qui peut avoir des conséquences désastreuses sur une vie, y compris d'un point de vue psychologique ! », estime Isabelle Mendez. Coordinatrice de la CPTS du Béranger, elle est engagée au service de plusieurs actions de santé publique en lien avec le diabète (voir encadré p.15). « Malheureusement, on oublie que

l'on peut se retrouver amputé d'un membre, voire pire encore pour les cas graves ! Comment accepter, aussi, la contrainte qui consiste à suivre, toute sa vie, un régime strict, qui n'autorise que peu d'écarts ? », questionne-t-elle. La réponse appartient aux patients, de plus en plus nombreux. Et s'ils ne sont pas tous âgés ou en situation de surpoids - les antécédents familiaux et l'hygiène de vie entrant évidemment en jeu - leur proportion bondit toutefois chez les seniors. Sur le périmètre de la CPTS Occitanie Méditerranée (Carnon - Palavas, La Grande-Motte, Le Grau-du-Roi) voisine que gère aussi Isabelle, 5,7% de la population est atteinte d'un diabète 1 ou 2. « C'est au-delà de la moyenne nationale », souligne-t-elle. Un chiffre qui ne tient bien évidemment pas compte des patients qui s'ignorent et qui évoluent en dehors des contrôles de routine.

LE DÉPISTAGE, UNE ÉTAPE ESSENTIELLE

Pour tenter de remédier à ce fléau, de prévenir l'apparition du diabète ou d'accompagner au mieux les patients qui en seraient déjà atteints, la CPTS du Béranger mettait en place, en juin dernier, une action de sensibilisation visant à proposer un dépistage gratuit à la population présente sur son bassin de vie, mais aussi à prodiguer les premiers conseils

en matière de nutrition/diététique et à réadresser les patients diagnostiqués vers un médecin. Tout le matériel nécessaire au travail de dépistage était alors fourni aux professionnels de santé participant à l'opération et une campagne de communication avait été mise en place. Bilan de l'opération, qui se tenait sur une journée : 150 personnes testées, auxquelles il faut ajouter les personnes diagnostiquées le 14 novembre suivant, dans le cadre d'une action similaire qui se tenait pour la Journée mondiale du diabète.

« Les résultats obtenus sont la preuve qu'une action coordonnée, menée au cœur des territoires et à proximité des patients, est efficace », analyse Isabelle Mendez, qui planche d'ailleurs actuellement sur la mise en place d'un référentiel qui listerait les professionnels de soins capables d'apporter une réponse experte aux sujets diabétiques : pédicures, podologues, infirmiers, réseaux de santé... « Beaucoup de professionnels ignorent bien souvent qu'ils disposent, à proximité, de compétences essentielles. Les cartographier et les communiquer fait partie des missions de notre CPTS. Cela, afin de faciliter le parcours de soin des patients, tout en contribuant à améliorer les conditions d'exercice de ces acteurs de santé sur le territoire », estime Isabelle.



Isabelle Mendez, coordinatrice de la CPTS du Béranger

©DR

De la ressource, justement, on en retrouve chez nombre de nos confrères et notamment chez Céline, notre consœur installée à Valergues. Diplômée d'État, elle a en effet obtenu un D.U en Éducation Thérapeutique du patient (ETP) et, validé, il y a quelques semaines, un Master II en sciences de l'éducation (RISO). Active sur le sujet de la prévention et du dépistage depuis longtemps, elle fait preuve d'une vigilance renforcée auprès des patients de son village, qu'elle est amenée à croiser régulièrement. ...



“ On ne peut pas laisser la place au doute ”



“ Que ce soit dans le cadre d’un rendez-vous au cabinet ou d’une visite à domicile, je suggère ponctuellement de réaliser une glycémie capillaire pour analyser des indicateurs clés ”



©DR

... « *Que ce soit dans le cadre d’un rendez-vous au cabinet ou d’une visite à domicile, je suggère ponctuellement de réaliser une glycémie capillaire pour analyser des indicateurs clés. Pour ceux que je sais déjà diabétiques, j’en réalise à chaque visite, deux ou trois fois par jour si nécessaire, car l’observance du traitement n’est jamais garantie à 100 %* », précise-t-elle. Pour éviter les amputations, elle surveille aussi les plaies et les pieds

de ses patients avec la plus grande attention, vérifie leur tension... Avec ses associés, elle a même mis en place des permanences au sein de son cabinet infirmier pour la réfection des pansements, la réalisation de prises de sang, la vaccination bien sûr. « *Cela pourrait plus largement concerner le dépistage de maladies chroniques et morbides ! Ainsi, les glycémies capillaires pourraient être réalisées une, deux, voire 3 fois avant qu’on oriente le patient vers le*

médecin, pour une exploration plus profonde en cas de mauvais résultats à jeun », précise-t-elle. Des créneaux sont proposés 6j/7.

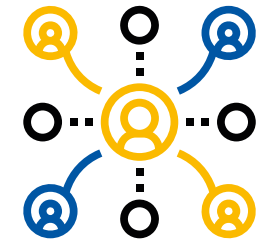
Pour ne pas laisser la place au doute, nombreux sont les infirmiers, impliqués, comme elle, dans le dépistage du diabète. Ainsi, si une prise de sang ou une glycémie capillaire révèle des facteurs de risque, une deuxième voire une troisième vérification (suivi d’une autre analyse) est



©DR

réalisée. Et quand la suspicion laisse place à la réalité du diagnostic, le patient est orienté vers son médecin traitant et se dessine alors un parcours de soin adapté. Un autre travail débute ainsi, celui du soin. Protéiforme, exigeant, technique, rarement solitaire, souvent complexe... Y compris d’un point de vue pédagogique ! En effet, comme le déplorent Céline et Isabelle, à l’inverse du tabac, le mal diabétique ne fait pas peur et ne fait

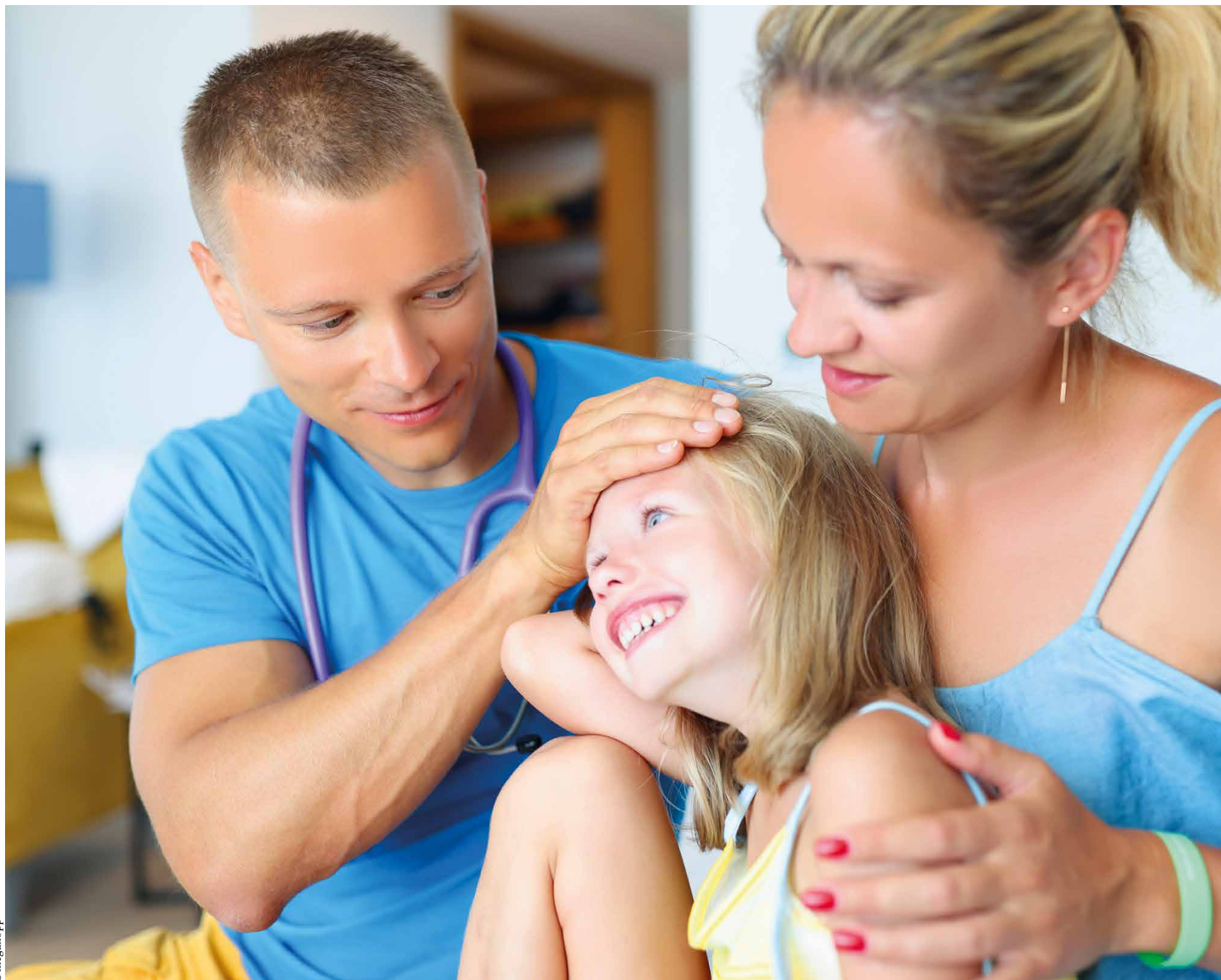
pas l’objet de campagnes chocs sur ses ravages. Mais de l’avis de toutes et tous, l’effet papillon agit ici aussi. Vous connaissez la chanson... ///



CPTS MONTPELLIER EST-BÉRANGE

Le projet de CPTS “Montpellier Est-Bérange” est né d’une initiative de professionnels de santé de Baillargues, commune située au centre du territoire de la CPTS. Le territoire comporte 16 communes de l’aire urbaine de Montpellier, parmi lesquelles Mauguio, Saint-Aunès, Le Crès, Mudaison, Restinclières... 167 infirmiers, 83 médecins généralistes, 23 pharmacies (entre autres professionnels) y sont installés et participent ensemble à la construction d’un projet de territoire, axé santé, comme les deux journées annuelles de dépistage évoquées au cours de cet article.

En savoir + :
cptsberange.org



© megaflopp

SOINS NON PROGRAMMÉS Flash sur les compétences infirmières !

Mission Flash... Après l'expérimentation, place à la réflexion. En vue, qui sait, de la généralisation ? Après une série de débats menés tambours battants par le ministre de la Santé François Braun, nombreux sont aujourd'hui les IDEL à guetter les conclusions rendues par le Conseil national de la refondation (sur le volet santé) et à attendre qu'émergent des solutions concrètes permettant de remédier au problème croissant.



“La France, pays des droits, ne brille plus beaucoup sur le champ de l'accès au soin.”

Qu'on se le dise, les conclusions qui seront présentées, dans quelques semaines, par le Conseil national de la refondation - qui serviront à dessiner la prochaine réforme du système de santé - ne seront crédibles que si les solutions proposées tiennent réellement compte de l'expérience de terrain et du vécu des acteurs qui détiennent les clés pour agir efficacement. Et ajoutons à ce principe, cette nuance essentielle : elles ne le seront qu'à l'unique condition que puisse être fait table rase du passé concernant les chasses ...

... gardées de quelques-uns, guidés par des intérêts corporatistes plutôt que par l'intérêt général...

URGENCE, URGENCES...

Ceci étant dit, un premier constat s'impose : la France, pays des droits, ne brille plus beaucoup sur le champ de l'accès au soin. Les déserts médicaux se multiplient alors que la population croît, vieillit et réclame plus de soins; nos services d'urgence saturent, les lenteurs administratives et la raréfaction des médecins privent nombre de nos concitoyens de médecin traitant, quand dans le même temps, la pénibilité affichée et l'image ternie de nos métiers engendrent une crise des vocations et que l'ubérisation parfois irréflective de notre bien le plus précieux - la santé - incite de plus en plus de Français à la méfiance... Il y



“ Cette expérience témoigne que les compétences des infirmiers sont non seulement reconnues, mais utiles et bienvenues ”

a donc urgence, c'est peu de le dire. Et en ce sens, la mission flash sur les urgences et les soins non programmés mise en place par le gouvernement d'Elisabeth Borne fut une excellente nouvelle et un premier pas vers un paysage santé plus équilibré.

LE CONTEXTE

Pour rappel, ayant pris place dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus, des consignes dérogatoires ont, dans le cadre de cette mission “ flash ”, été mises en place par le Ministère et par la CNAM pour favoriser la mobilisation des IDEL au domicile du patient dans le cadre de soins non programmés sur demande des services de régulation (SAMU/SAS). Le dispositif débutera ainsi fin juillet pour s'achever le 30 septembre der-



© Vadim Gushva

REPÈRES

Le Conseil National de la Refondation en Santé donne lieu, depuis plusieurs semaines, à une série de réunions et de débats en région et sur le plan national. La concertation est menée par François Braun et Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des professions de santé. Rendez-vous a été donné en janvier 2023 pour le bilan.



© Kay Abrahams

nier. Concrètement, durant cette période, chaque centre 15 aura été vivement encouragé à solliciter tout infirmier libéral qui se serait préalablement porté volontaire pour un déplacement au domicile (y compris dans les EHPAD) afin que ce dernier puisse évaluer la situation du patient et déclencher une téléconsultation assistée ou un acte infirmier, si nécessaire. Bénéfice immédiat : réduction des coûts pour l'État et désengorgement des services d'urgence, comme l'avait souhaité (dans un discours prononcé à l'occasion de son déplacement à Cherbourg le 31 mai dernier) le président

de la République Emmanuel Macron. Au cœur de l'été, plusieurs textes réglementaires furent ainsi publiés au Journal Officiel. Certains nous concernant directement, puisqu'ils évoqueront les modalités de rémunération des professionnels libéraux mobilisés pour la régulation au SAMU/SAS, ou encore l'effectif de soins non programmés en ville.

UN PETIT PAS POUR L'HOMME...

Un premier pas est fait, comme le soulignera d'ailleurs immédiatement Carole Lamotte, infirmière libérale dans l'Aveyron et présidente de notre URPS : « Nous, IDEL, sommes encore ...



© Jacques Paquier

associant professionnels de santé, services de l'État et élus, nous avons cherché à recueillir le sentiment de chacun afin de prendre la température. La parole d'État ne se fera pas attendre, puisque dès le 9 septembre, avant même que la mission ne s'achève, la directrice générale de l'offre de soins (DGOS) par intérim, Cécile Lambert, s'est fait l'écho de premiers retours positifs sur l'efficacité des mesures estivales mises en œuvre pour soutenir les urgences hospitalières. C'était lors des universités d'été de la Fédération hospitalière de France (FHF). Au sujet de l'impact de l'ensemble des mesures du périmètre de la mission et notamment de la régulation en amont des urgences, elle évoquera une « mise en œuvre à géométrie variable », regrettera « une mobilisation inégale

selon les territoires, de la part des acteurs de la médecine de ville », laissera entendre qu'il aurait fallu peut être « donner encore plus de marge de manœuvre au terrain » mais conclura par un message d'optimisme : « On sait que dans certains territoires, les choses ont vraiment fonctionné et qu'on a mis le doigt sur des dynamiques ville-hôpital intéressantes au service des patients ».

CÔTÉ SOIGNANTS

On se félicite de ce progrès en faveur d'un soin rendu plus accessible. « Travailler ainsi, ensemble et main dans la main, c'est une première. En Occitanie, les infirmières et infirmiers libéraux ont donc naturellement répondu présent partout sur le territoire. Nous mêmes, au sein de l'URPS, nous ...

... trop souvent cantonnés à un éventail restreint de missions, quand bien même nos diplômes et nos compétences nous autoriseraient à faire bien davantage, et à répondre à une demande réelle de la population. Cette expérimentation témoigne que les compétences des infirmiers sont non seulement reconnues, mais utiles et bienvenues. J'encourage ainsi chacun et chacune d'entre nous à prendre part à ce dispositif ». Mais prudence, prudence, prévient-elle, estimant que l'erreur serait de dupliquer en ville les erreurs faites avec l'hôpital ou d'affaiblir l'exercice des professionnels libéraux « quand la demande, précisément, consiste

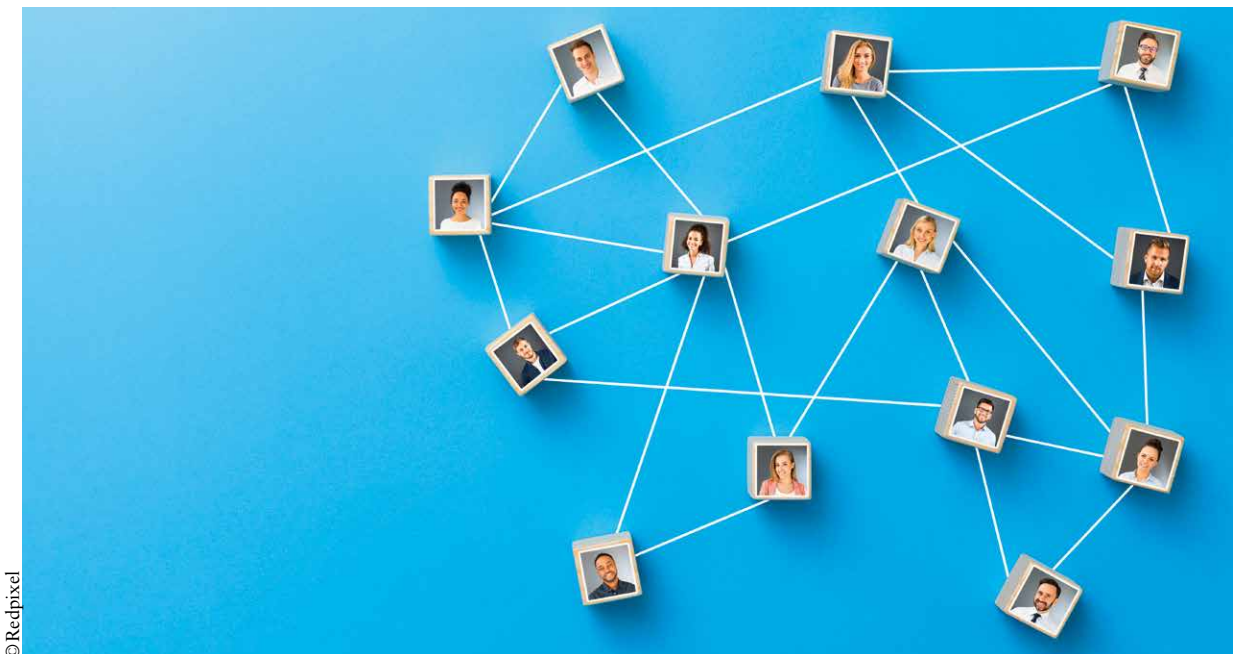


“ Le temps est venu de penser l'accès au soin différemment ”

à accéder simplement à des soins dans le cadre rassurant de son domicile ».

... UN GRAND PAS POUR LES IDEL ?

Pour l'heure, la mission ayant fait preuve de son efficacité, et l'évaluation qui aura suivi ayant mis en avant l'intérêt de la mobilisation infirmière en matière d'appui aux services de régulation, l'expérimentation sera vraisemblablement reconduite. Le périmètre et le calendrier restant à déterminer. Cela, à travers la publication de nouveaux textes réglementaires, ouvrant ensuite la place à des négociations conventionnelles. Ces travaux



© Redpixel

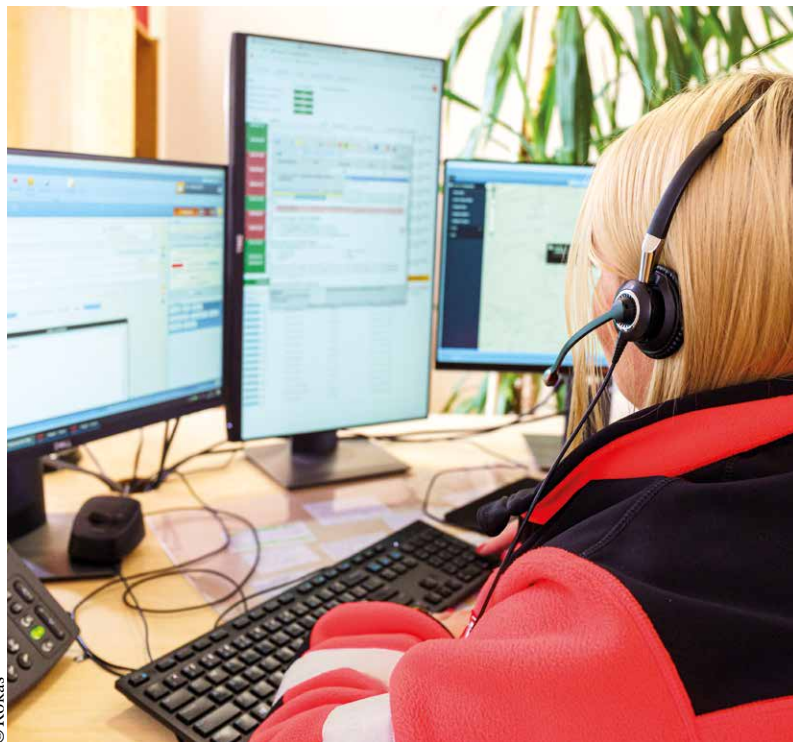
... n'avons pas manqué d'inviter l'ensemble de nos confrères et de nos conseurs à se porter volontaires. Il s'agissait d'envoyer un signal fort : on est là, au cœur des villes et des villages, et avec notre appui, le temps soignant, à la ville comme au sein des services d'urgence, n'en sera que plus optimal. Bien sûr, on ne va pas nier, le caractère soudain et extrêmement furtif de cette mission flash a minoré les résultats, qui auraient pu être largement supérieurs... Mais on a semé une petite graine et ce modèle de fonctionnement aura malgré tout démontré son efficacité. De quoi inciter les régulateurs à s'en emparer si la mission devenait une mesure pérenne », analyse Carole Lamotte.

ESPOIRS DÉÇUS

Lilian Laigle, infirmier libéral à Vias, livre un bilan contrasté. Totalemment enthousiaste à l'annonce des nouvelles prérogatives accordées aux IDEL dans le cadre de la mission, il a pris part à la mobilisation régionale et choisi de se positionner sur son secteur, sur tous les créneaux disponibles, durant 30 jours, entre le 7 septembre et le 2 octobre. Résultat : aucun appel. « Pourtant, je suis connu des services du SAMU, que j'ai interrogé sur cette aberration, quand on sait le nombre d'appels qu'ils reçoivent chaque jour. Silence radio. Mon analyse, c'est que l'information n'est pas redescendue jusqu'à chez eux ou que le dispositif a été mal com-



“ Il s'agissait d'envoyer un signal fort : on est là, au cœur des villes et des villages, et avec notre appui, le temps soignant, à la ville comme au sein des services d'urgence, n'en sera que plus optimal ”



© Rokas

pris... Quand je parlais de la mission “Braun”, mes interlocuteurs semblaient un peu perdus. Je ne blâme personne, mais je m'agace sérieusement. Surtout quand j'apprends que quelques jours plus tôt, une fillette blessée à Europark est prise en charge par le SAMU de Bédarieux alors que j'étais pour ainsi dire sur place, mobilisable en temps réel ! ».

Du côté des services de la mairie, le maire de Vias, Jordan Dartier, a été alerté de cette situation par l'URPS. Lui aussi déplore ce “gâchis”, à double raison qu'il y voit pour son territoire « un énorme potentiel » et « la réponse à une véritable demande de la part des habitants, comme des touristes qui séjournent chez nous ». Pour l'anecdote, sa commune passe de 6000 à 70 000 habitants l'été. Les soins non programmés sont donc eux aussi décuplés, et les services d'urgences de proximité totalement débordés. « Nous constatons une carence de médecins sur notre territoire, mais pas un manque d'infirmiers. On doit saisir cette opportunité, surtout que cela permettrait de soulager les services du SDIS34 ! Le problème, c'est que nous, élus, nous sommes confrontés à tellement d'urgences de toutes natures... On est au contact des concitoyens, en prise directe avec les besoins exprimés par la population et les gouvernements successifs nous traitent comme la cinquième roue du carrosse...

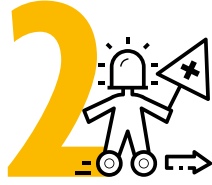
Je pense, en toute sincérité, que c'est le manque de temps et d'information qui explique ...

EN CLAIR

4 POINTS POUR MIEUX COMPRENDRE

Le Conseil National de la Refondation (CNR) en santé réunit l'État et trois autres catégories d'acteurs systématiquement associés aux travaux : les professionnels de santé, d'une part, les élus locaux, de l'autre. Et bien sûr, “les soignés”.

En prévision de la future réforme de santé, qui sera présentée en 2023, le ministre François Braun a identifié quatre défis à relever :

- 1  **Donner accès à un médecin traitant ou une équipe traitante à tous**
- 2  **Offrir une réponse d'urgence de qualité et accessible partout**
- 3  **Rendre les métiers de la santé plus attractifs**
- 4  **Faire entrer la prévention dans le quotidien de tous les Français**

À chaque étape, le mot “infirmier” a-t-il, comme pour nous, résonné dans votre tête ?



M. Jordan Dartier

... la situation que vous me décrivez. Car qui pourrait nier l'intérêt de collaborer avec des professionnels de santé aussi efficaces, et appréciés d'ailleurs, que les infirmiers libéraux ? », interroge-t-il. La mission flash, trop rapide et éphémère, porterait-elle bien son nom ? L'expérience vécue par notre confrère héraultais ne doit pas pour autant venir ternir l'image de la mission. Dans le Lauragais (31), notre confrère François-Xavier Languille, lui, ne tarit pas d'éloges sur la mission Braun. Lui aussi s'est signalé volontaire dès la première heure, trouvant la démarche "pertinente".

Son choix : se positionner sur les heures creuses, les week-ends, les horaires de nuit. Cet infirmier, par ailleurs pompier volontaire depuis plusieurs années, y voit comme nous « une belle reconnaissance de la profession » et « une véritable chance d'assurer le maintien à domicile ». « Je suis bien placé pour en témoigner : on envoie encore trop souvent à l'hôpital des patients pour des soins qui pourraient être effectués à domicile. En cela, la médecine de ville est une alternative géniale ! Et puis, les IDEL ne sauraient raisonnablement être envisagés comme des acteurs de soins de



« On envoie encore trop souvent à l'hôpital des patients pour des soins qui pourraient être effectués à domicile. En cela, la médecine de ville est une alternative géniale ! »

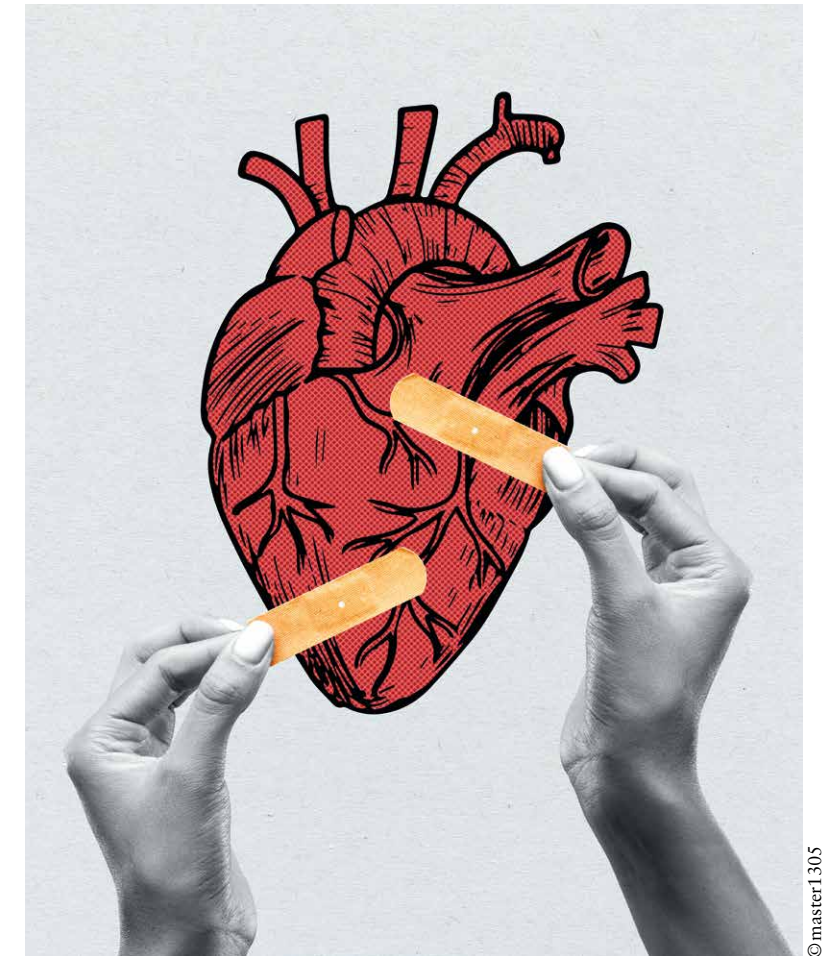
nursing exclusivement... J'ai trouvé le principe, comme le fonctionnement de la mission flash, assez fluide : le SAMU appelle l'iDEL d'astreinte, communique le motif, confie le soin. Puis, on intervient, et on informe en retour. Simple, efficace et bénéfique pour tout le monde. Si vous saviez comme j'enrage, parfois, de voir qu'en 2022, certains transportent encore des patients, via le SAMU, pour une histoire de sonde bouchée... Ce nouveau mode de collaboration, qui positionne l'infirmier libéral comme une sorte de bras droit du régulateur, entrera très vite dans les mœurs aussitôt que l'expérimentation deviendra une réalité durable », estime François-Xavier.

NOS CONCLUSIONS À NOUS

Fragilisé par plus de deux années de crise sanitaire, notre système de santé réclame du changement. La "crise" des services des urgences en est une manifestation évidente. Et hélas, elle ne représente que la partie visible de l'iceberg car le problème est plus profond : si rien ne change, bientôt plus personne ne sera en mesure de répondre aux besoins de santé de la population. Alors, le temps est peut-être venu de revenir aux fondamentaux et d'appeler à une meilleure valorisation des consultations libérales. Les soins programmés sont au cœur des discussions de par leur nombre, mais doivent inviter le législateur à repenser la subsidiarité des métiers en misant, par exemple, sur les forces vives du territoire parmi lesquelles figurent les infirmiers libéraux. Le bilan de cette mission flash et les conclusions qui seront rendues

dans les prochains jours doivent ainsi s'apprécier au-delà du simple bilan qualitatif. « Ce qu'il faut retenir, c'est qu'on a réussi à implanter, à l'échelle des départements, des espaces de discussions entre les hôpitaux, les libéraux, les élus, le médico-social », a récemment remarqué le directeur de l'ARS Normandie, membre de la commission Braun. Une autre question nous vient alors : au-delà de la pérennité des mesures attendues, comment emmener tout ça encore un peu

plus loin ? Attentive et proactive, au nom de la profession, notre Union nourrit l'espoir que l'appui des infirmiers aux services de régulation, tel qu'il aura pu être testé cet été, aura su créer un précédent suffisamment satisfaisant pour que la prochaine réforme du système de santé permette non seulement aux professionnels de santé libéraux de révéler pleinement leur potentiel, mais aussi de garantir à la population un accès à des soins de qualité... et à domicile ! ///



PLUS JAMAIS SEUL !

Les outils en région

Aujourd'hui en France, 19%* des Français se sentent seuls. C'était 13% il y a deux ans, 18% l'an dernier. Véritable épidémie de nos sociétés modernes, la solitude touche absolument tout le monde, quels que soient l'âge ou la catégorie sociale. On parle même, pour 2 millions d'individus, d'un état de "mort sociale". Ce terme, qui fait froid dans le dos, ne doit pas pour autant nous faire oublier que des solutions existent.

Les fêtes de fin d'année, symbole ultime du partage de moments chaleureux et des réunions en famille, ne font généralement qu'augmenter le poids de la solitude dont souffrent beaucoup d'individus, notamment les personnes âgées isolées qui composent une grande partie de notre patientèle. Comment agir au mieux de nos moyens ? Commençons par rappeler l'existence du portail national d'information du Ministère des Solidarités et de la Santé spécialement dédié à la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Accessible via le site solidarites-sante.gouv.fr il s'adresse aussi bien aux professionnels du grand âge (à domicile ou en établissement), aux citoyens et associations, aux âgés et aidants qu'aux élus locaux. Chacun peut y trouver des références, des contacts...



“ Alors que le sentiment de solitude augmente, les outils de lutte se multiplient. ”

Recensant les initiatives gratuites mises en place pour rompre l'isolement des personnes âgées (pendant la période des fêtes ou toute l'année) ce portail est aussi le nôtre, puisqu'il est possible de faire remonter des initiatives et solutions de proximité (et de les géolocaliser) pour étoffer l'annuaire territorial et en faire ainsi bénéficier tout le monde. En Occitanie, une centaine de relais de proximité sont déjà identifiés. On en trouve à Toulouse, Montauban, Béziers, Agde, Montpellier, mais aussi Quillan, Carcassonne, Tarascon, Sète ou encore Aigues-Mortes, Le Grau du Roi, Marvejols, Mende...

TOUS CONCERNÉS

Pour rompre la solitude à tous les âges et aider ceux qui font face à des épreuves de la vie (deuil, séparation, perte d'em-



© Halipoint

ploi...), il existe aussi l'association Astrée. Reconnue d'utilité publique, elle propose une écoute attentive (sans jugement) aux adultes fragilisés au travers d'un accompagnement hebdomadaire, gratuit et confidentiel, par des bénévoles formés. Certains y trouveront un espace de liberté de parole, dans l'espoir de se soulager d'un mal-être profond, quelquefois enkysté au fil des années. D'autres encore cherchent à rompre une solitude devenue insupportable. Deux antennes existent en région : l'une à Montpellier (Tél : 04 67 03 28 53), l'autre à Toulouse (Tél : 06 95 78 43 00). Heureusement (ou malheureusement), alors que le sentiment de solitude augmente, les outils

de lutte se multiplient. Citons ainsi, pour la réserve civique, le site jeuxaider.gouv.fr, les "Noëls festifs" des Petits frères des pauvres (et leur numéro vert Solitud'écoute 0 800 47 47 88), l'association SOS Solitude (écoute téléphonique bienveillante et anonyme de 6h à minuit, 7J/7 - 02 62 97 00 00) et enfin, parce que la solitude peut aussi nous concerner nous, soignants, le 05 34 39 33 47, qui correspond au Dispositif de Soutien Psychologique et Traumatique d'Occitanie. Né avec le Covid-19, il s'inscrit aujourd'hui dans le paysage, répondant ainsi à ce cri collectif : plus jamais seul ! ///

Les chiffres de la solitude en 2022, étude IFOP pour Astrée



23 JANVIER : JOURNÉE MONDIALE DES SOLITUDES

La journée des Solitudes permet de favoriser la conscience de ce fléau méconnu, d'accroître la connaissance du sujet et de favoriser la mobilisation citoyenne. Elle se fait aussi force de propositions pour permettre à chacun d'être acteur de lien social au quotidien : dans son immeuble, au travail... Pour nous IDEL, cela pourrait signifier d'évoquer le sujet de la solitude sans tabou, de proposer des solutions, de créer du lien entre certains patients proches géographiquement, mais isolés psychologiquement et/ou socialement...

**FAIRE UN DON, AGIR
EN LIGNE, S'INFORMER**





APPEL À PROJETS INFIRMIERS : DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE !

L'URPS Infirmiers Libéraux d'Occitanie est heureuse de vous annoncer, en 2023, le retour des appels à projets (AAP) infirmiers et le déblocage d'une enveloppe globale de 25 000 €, votée par vos élus. Elle permettra de faire émerger en région des projets originaux valorisant le savoir-faire et les compétences infirmières au service de nos patients, comme de la profession.

Vous êtes infirmière ou infirmier libéral, vous êtes installé-e en Occitanie et vous avez une idée et/ou un projet professionnel, associatif ou d'intérêt général qui a besoin d'être soutenu ? Sachez qu'en 2023, l'URPS pourra soutenir plusieurs projets d'intérêt grâce au vote récent, par vos élus, d'une enveloppe de 25 000 euros qui permettra d'offrir aux lauréats retenus dans le cadre d'un appel à projets, un soutien protéiforme. Selon les besoins, le concours de l'URPS pourra en effet représenter tout aussi bien un accompagnement logistique et/ou moral, que communicant et financier.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Plusieurs lauréats seront distingués à l'issue de la délibération d'un comité de sélection qui évaluera la qualité de chaque candidature, la pertinence de l'investissement requis et l'intérêt de

chaque projet pour le territoire. Une attention particulière sera par ailleurs portée aux projets collaboratifs desquels la plus-value et le rôle pivot infirmier se dégageront de façon incontestable. L'objectif, bien sûr, est d'encourager la remontée des bonnes pratiques et la circulation des bonnes idées afin de valoriser l'innovation et le savoir-faire infirmier. L'intégralité du règlement et les modalités de participation seront précisées prochainement sur le site de l'URPS mais notez que les candidatures sont déjà ouvertes. ///

Pour tout savoir sur l'Appel à projets 2023 de l'URPS et soumettre votre dossier de candidature, il suffit de flasher ce code !



L'objectif est triple : encourager la remontée des bonnes pratiques, favoriser la circulation des bonnes idées en région et valoriser l'innovation comme le savoir-faire des infirmiers libéraux

Risques professionnels : vos concrets, nos solutions !

Parce qu'ils sont inhérents à notre activité infirmière à toutes et à tous, et parce qu'ils peuvent nous faire courir de graves dangers, qui pourraient pourtant être évités grâce à une information optimale, les risques professionnels représentent pour l'URPS un sujet d'importance que vos élus ont décidé de prendre à bras le corps en créant une commission de travail dédiée, dont le présent article a pour objectif de vous présenter les missions.

Objectif de la commission URPS consacrée aux risques professionnels ? Assurer une communication optimale sur des enjeux préalablement identifiés et ainsi prévenir, nous l'espérons, des épisodes malencontreux, voire carrément dramatiques.

Méthodologie

Deux axes de travail ont, dans cet objectif, été déterminés. Le premier consiste à lister les situations professionnelles qui posent problème aux infirmières et infirmiers libéraux et à identifier les freins, les causes, les éventuelles conséquences... Le second suggérerait d'œuvrer en étroite collaboration avec des experts de la question. C'est chose faite grâce au renforcement de notre partenariat avec le Centre régional d'appui pour la prévention des infections (CPIAS Occitanie)

liées aux soins. « *Ainsi, un travail de fond est entrepris avec le CPIAS sur le sujet de l'harmonisation des pratiques professionnelles* », précise Sophie Beauverger, élue URPS et pilote de la Commission Risques professionnels. Elle précise : « *Le but de cette commission est de tout mettre en œuvre pour éviter une altération de la santé des IDEL en élaborant, pour commencer, une cartographie des risques. Connaître les dangers liés aux conditions de travail contribue en effet largement à diminuer les risques d'accident ou de maladies professionnelles. Par ailleurs, en libérant la parole, en partageant les témoignages de confrères et de consœurs proches de nous tous, nous souhaitons renforcer les messages de prévention et les assortir de conseils : bonnes pratiques, conduite à suivre, trucs et astuces du quotidien...* » ...



“ En libérant la parole, en partageant les témoignages de confrères et de consœurs nous souhaitons renforcer les messages de prévention et les assortir de conseils ”

... **La violence, au cœur des discussions**

Autre état des lieux qui sera réalisé : celui en lien avec les violences faites aux IDEL. La méthode reste la même : lutter contre l'omerta, témoigner, dénoncer s'il le faut... Et par le conseil, sécuriser les pratiques professionnelles. Le quiz proposé à la fin de ce nouveau numéro d'ILOMAG (et consacré à la vaccination) est une illustration des actions de communication qui seront entreprises.

Des webinaires experts

Articles de fonds, newsletters, conférences, débats... Toute une panoplie d'outils sera employée pour élargir le spectre. Et, en lien avec le CPIAS Occitanie, ce sont les webinaires



“ Connaître les dangers liés aux conditions de travail contribue largement à diminuer les risques d'accident ou de maladies professionnelles ”

qui ouvrent le bal. D'une durée d'une heure (de 14h à 15h), ils proposent des apports théoriques ainsi qu'une mise à jour de connaissances scientifiques et se concluent systématiquement par la mise en place d'actions concrètes (exemple : des fiches pratico-pratiques) visant à sécuriser les soins. Toutes les fiches seront, elles, mises à disposition sur le site des URPS. La première édition a eu lieu le 6 octobre (le Quiz vaccination page 33 revient sur certains points clés), la seconde le 15 décembre, portera sur les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) et l'écosoin.

« *Les risques professionnels, c'est un vaste sujet qui, par ailleurs, est protéiforme. On y est tous exposés un jour ou l'autre. Faire l'autruche ne mène à rien* », conclut Sophie Beauverger. De notre côté, dans cette dynamique de libération de la parole, nous ne saurions que vous encourager à prendre contact avec l'URPS si vous souhaitez témoigner, partager votre expérience ou recevoir une information de qualité sur un sujet qui vous concerne. C'est aussi à cela que sert notre nouvelle commission. ///



© Kateryna

Quiz vaccination Vrai ou Faux ?

La vaccination n'empêche pas l'infection

VRAI !

Après la vaccination (injection d'antigènes d'un agent infectieux ou d'un messenger vaccin ARN), votre organisme fabrique des anticorps spécifiques de ces antigènes, reconnus comme étrangers, garde une mémoire sélective de ces antigènes, et active très vite les défenses immunitaires en cas d'infection par la bactérie ou le virus. Ainsi, la vaccination n'empêche pas toujours l'infection, mais elle protège des formes graves, grâce à la reconnaissance immédiate de "l'intrus" et à une défense rapide et performante.

Il n'y a pas d'intérêt à connaître le statut vaccinal des patients car le suivi vaccinal est fait par le médecin traitant.

FAUX

La connaissance du statut vaccinal du patient permet de vacciner les personnes les plus à risque rapidement (patient immunodéprimés ou immunosénescents notamment) et de faire le lien avec le médecin traitant.

Le respect des vaccinations obligatoires et recommandées permet de diminuer la consommation des antibiotiques...

La réponse est... VRAI !

La vaccination contre les infections bactériennes comme le méningocoque et le pneumocoque, permet au patient de ne pas contracter la maladie. Mais cela est aussi vrai pour les vaccinations antivirales. Par exemple, les patients à risque contractant la grippe ont un risque plus élevé de faire une complication par surinfection bactérienne (pneumocoque) ou d'être traités inutilement par antibiotique au vu des signes cliniques infectieux.

La vaccination des soignants contre la grippe n'a pas d'impact sur la survenue d'épidémies

Bien évidemment, c'est FAUX

La grippe est commune et les contaminations extra-professionnelles, multiples. Les professionnels de santé peuvent donc être à l'origine d'épisodes de grippe. C'est pour cela que chaque année a lieu une campagne de vaccination.

Les soignants étant plus exposés aux maladies épidémiques, ils ont plus de risque de contaminer leurs proches s'ils ne sont pas vaccinés.

VRAI

Les soignants font partie des personnes à risque accru de contamination par le virus de la grippe de par leur proximité avec les patients. De ce fait, ils ont aussi plus de risque de la transmettre, notamment à leurs proches (rapport HCSP mars 2014).

Dans moins de 30 ans, les bactéries résistantes tueront plus d'individus que le cancer.

VRAI

Si rien n'est fait en 2050, l'antibiorésistance pourrait être la 1^{re} cause de mortalité et à l'origine de 10 millions de morts par an dans le monde selon une étude* réalisée par des experts anglais en 2016 et relayée par l'OMS (Organisme Mondiale de la Santé).

*Review on Antimicrobial Resistance, O'Neill J. Tackling drug-resistant infections globally: final report and recommendations. London: AMR; 2016.



© B. Boissonnet

7 JANVIER

TOULOUSE
10^e Journée toulousaine en rhumato-imagerie

Un enseignement, une formation, regroupant une conférence débat, une mise au point d'actualité puis un sujet de culture médicale, le thème de cette 10^e "Journée toulousaine" sera l'épaule. Le programme complet, et la liste des conférenciers invités sont à retrouver sur le site Internet de l'événement. Inscription gratuite, mais obligatoire (date limite : 30/12/2022) sanssec.wixsite.com

Centre d'Enseignement et de Congrès
Hôpital Pierre Paul Riquet (site Purpan)
Allée Jean Dausset - Toulouse

19 JANVIER 2023

Les jeudis d'Occitanie
"Fertilité et cancer"



Visio-conférence

Initié en 2021, ce format 2.0 « des jeudis d'Onco-Occitanie » permet aux professionnels de santé de tous horizons de participer plus facilement aux différentes sessions sur les soins oncologiques de support. Cette 12^e session s'intéressera à la question de la fertilité en présence d'experts du sujet.

onco-occitanie.fr

15 & 16 MARS
TOULOUSE

8^e rencontre
régionale Ferrepsy

La FERREPSY Occitanie, la fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale, organise la 8^e édition de cette manifestation qui vise à favoriser et soutenir les actions d'amélioration de la santé mentale et de la qualité des soins en psychiatrie. Riche de sa pluridisciplinarité, la fédération d'Occitanie organise ainsi chaque année plusieurs manifestations scientifiques consacrées au partage des savoirs et des savoir-faire entre les professionnels et les acteurs de la santé mentale.

Inscriptions sur ferrepsy.fr
Hôtel-Dieu Saint-Jacques
2 Rue Charles Viguerie
Toulouse

21 > 24 MARS
MONTPELLIER

Congrès annuel de la SFD

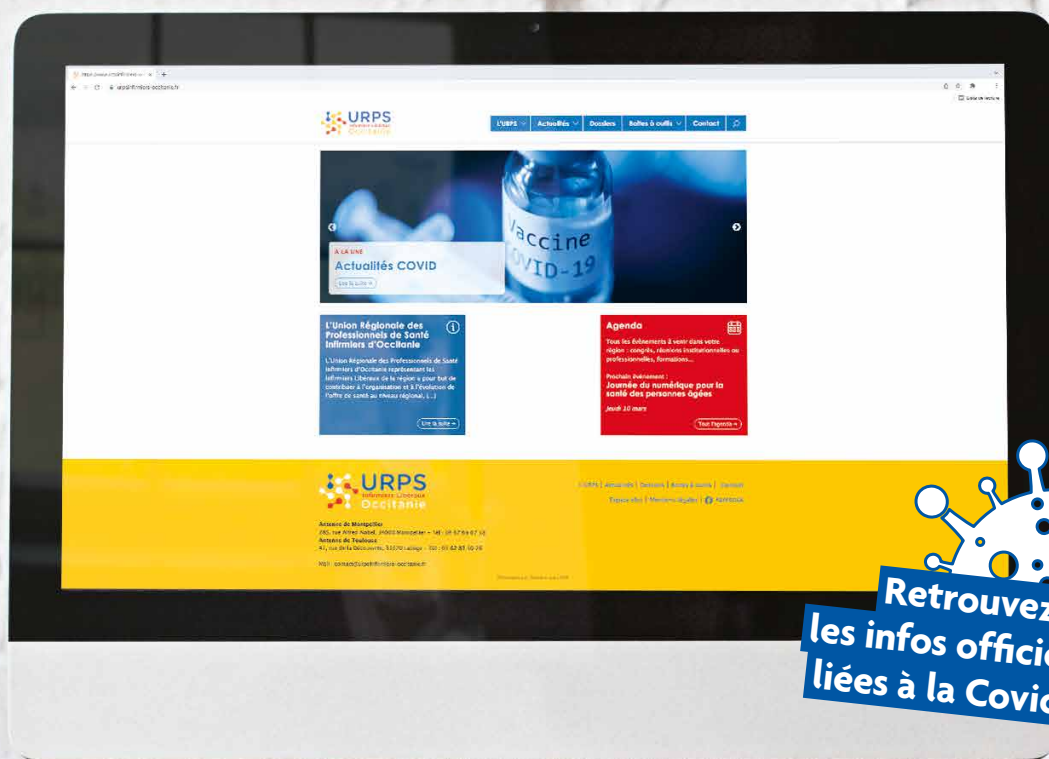
Intelligence artificielle, greffes, diabète gestationnel, pied diabétique, diabète et cancer... Le Conseil scientifique de la Société Francophone du Diabète proposera en 2023 un programme riche en thématiques pour son congrès annuel, qui se tiendra cette année à Montpellier sur une durée de 4 jours. Symposiums, assemblées plénières, tables rondes, ateliers pratiques de haut niveau et conférences de haut vol rythmeront cette neuvième édition, qui en rassemblant toute la communauté médicale et paramédicale de la diabétologie francophone, se veut ambitieuse : tous les aspects de la diabétologie moderne, des aspects fondamentaux à la pratique clinique (en réservant bien sûr une grande place aux innovations thérapeutiques, technologiques et à l'e-santé) seront abordés.

Inscription obligatoire sur : congres-sfd.com
Parc des Expositions
Rte de la Foire, 34470 Pérols

CONSULTEZ
L'AGENDA DANS
SON INTÉGRALITÉ
SUR NOTRE SITE
INTERNET !

L'essentiel de l'info infirmière en Occitanie

urpsinfirmiers-occitanie.fr



Conception et réalisation :  hemera studio - www.hemerastudio.fr

ACTUALITÉS | DOSSIERS | AGENDA | NEWSLETTER |   